



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 JUIN 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2019

Aucune remarque n'étant formulée, le Procès Verbal est approuvé.

CONVENTION DE COORDINATION POLICE MUNICIPALE / POLICE NATIONALE - INFORMATION

Le Conseil Municipal prend acte de la convention de coordination entre la Police Municipale et la Police Nationale.

CENTRE CULTUREL DE L'OUEST - RETRAIT

Approbation du retrait de la Ville de Saumur de l'Association Centre Culturel de l'Ouest.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour signer tout acte en découlant.

PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE – AVENANT N°1 À LA CONVENTION-CADRE PLURIANNUELLE

Autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour signer l'avenant n°1 à la convention-cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville signée le 11 juin 2018 ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Le Maire de la Ville de Saumur sollicitera, conjointement avec le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, la transformation de la convention-cadre en convention d'ORT auprès de Monsieur le Préfet.

ACTION CŒUR DE VILLE – POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE – SOUTIEN FINANCIER AU COMMERCE. À L'ARTISANAT ET AUX SERVICES DE PROXIMITÉ

Mise en place d'une part communale abondant celle de la Communauté d'Agglomération dans le cadre de l'aide financière au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité intitulée «Saumur Val de Loire Commerce Artisanat et Services».

Approbation des modalités d'intervention de cette part communale suivant l'annexe qui restera jointe à la délibération.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer la convention à intervenir avec la Région des Pays de la Loire et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

CONTRAT TERRITOIRES-REGION 2020 – DEMANDE DE SUBVENTION QUARTIER CROIX VERTE

Approbation du plan de financement.

Autorisation donnée à M. le Maire pour solliciter auprès de la Région des Pays de la Loire la subvention au taux le plus élevé possible.

Dans le cas où les co-financements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par autofinancement.

AVENUE DE LA CROIX DE GUERRE À SAINT-LAMBERT DES LEVÉES – EFFACEMENT DES RÉSEAUX – TRANCHE N°1 - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE TEMPORAIRE AU PROFIT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE MAINE-ET-LOIRE (SIEML)

Autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage temporaire à intervenir avec le SIEML ainsi que tout autre document afférent et relatif à l'évolution des modalités contractuelles.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE MAINE-ET-LOIRE (SIEML) – REFORME STATUTAIRE - APPROBATION

Approbation de l'adhésion au SIEML de la commune nouvelle d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire pour l'intégralité de son territoire/

Approbation du retrait du SIEML la commune nouvelle des Vallons-de-l'Erdre.

Approbation de la réforme statutaire du SIEML à effet immédiat.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU, DE PAPIER REPROGRAPHIE ET DE FOURNITURES INFORMATIQUES - GROUPEMENT DE COMMANDES

Approbation de la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Ville de Saumur, pour mener une consultation relative à l'achat de fournitures de bureau, de papier reprographie et de fournitures informatiques.

Approbation de la désignation de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire comme coordinatrice de ce groupement de commandes.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention constitutive du groupement définissant les modalités de son fonctionnement ainsi que tout acte en découlant.

CENTRE SOCIAL DE L'ESPACE JACQUES PERCEREAU – RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL 2020-2023

Approbation du projet social du centre social de l'Espace Jacques Percereau.

Autorisation donnée au Maire pour signer les termes du contrat de projet avec la CAF, ainsi que les éventuels avenants à intervenir,

Décisions :

- de percevoir les subventions et autres recettes afférentes au contrat de projet.

- de mandater le Maire pour prendre toutes les dispositions et actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SAUMUR AGGLOPROPRÉTÉ – ANNÉE 2018 – RAPPORT ANNUEL DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport établi pour l'exercice 2018 au titre du mandat des élus représentant la Ville de Saumur au conseil d'administration de la SPL Saumur Agglopropreté.

TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES – AVENANT N°1 À LA CONVENTION DU 12 JUIN 2017 - MODIFICATION

Annulation de la délibération n°2019/41 prise par le Conseil Municipal du 6 mai 2019.

Approbation de la répartition financière des opérations, objet de l'avenant n°1 à la convention portant sur les travaux de rénovation des monuments historiques en date du 12 juin 2017.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer ledit avenant et tout acte en découlant.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour solliciter toute aide mobilisable susceptible de compléter le financement de ces opérations, étant précisé que la Ville s'engage à honorer la différence par autofinancement.

ECLAIRAGE PUBLIC – CONTRAT DE PARTENARIAT – ANNÉE 2018 – BILAN ANNUEL

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel pour l'année 2018.

ECLAIRAGE PUBLIC – CONTRAT DE PARTENARIAT – AVENANT N°8

Approbation de l'avenant n°8.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer cet avenant.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA VILLE DE SAUMUR AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE / CLAIR SOLEIL

Approbation de la convention de mise à disposition de l'agent au profit du Centre Communal d'Action Sociale / Clair Soleil.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire (ou son représentant) pour signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du Centre Communal d'Action Sociale / Clair Soleil, pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, ainsi que tous les avenants ou toute pièce se rapportant à cette affaire.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE / LA SAGESSE

Approbation de la convention de mise à disposition de l'agent au profit du Centre Communal d'Action Sociale / La Sagesse.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire (ou son représentant) pour signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du Centre Communal d'Action Sociale / La Sagesse, pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, ainsi que tous les avenants ou toute pièce se rapportant à cette affaire.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Approbation des conventions de mise à disposition des agents au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de la Ville de Saumur ou son représentation pour signer les conventions de mise à disposition de personnels auprès du Centre Communal d'Action Sociale, pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, ainsi que tous les avenants ou toute pièce se rapportant à cette affaire.

PERSONNEL MUNICIPAL – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL AUPRÈS DU GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE

Approbation de la convention de mise à disposition.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de la Ville de Saumur ou son représentant pour signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du Groupement d'Action Sociale, pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020, ainsi que tous les avenants ou toute pièce se rapportant à cette affaire.

NOUVELLE INDEMNITÉ DE NUITÉE POUR LES AGENTS MUNICIPAUX

Approbation des nouveaux montants de l'indemnité de nuitée des agents qui se déplacent en formation ou en colloques, proposés après avis du Comité Technique du 25 juin 2019, à 110 € pour Paris intra-muros et 60 € pour le reste du territoire.

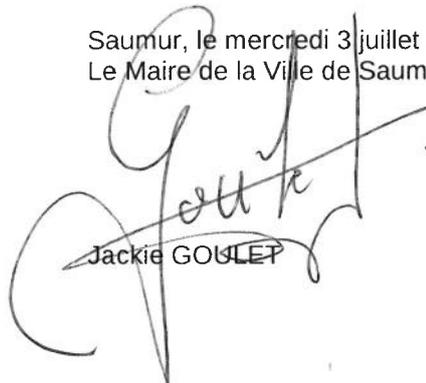
PERSONNEL MUNICIPAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Approbation des modifications apportées au tableau des emplois et des effectifs.

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Les conseillers disposent du compte-rendu des décisions prises par le Maire du 29 mai au 28 juin 2019 sous les numéros 2019/68 à 2019/72 en vertu des délégations de pouvoirs qui lui ont été données par délibération du Conseil Municipal le 17 novembre 2017.

Saumur, le mercredi 3 juillet 2019
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jackie GOULET